



L'intersyndicale des retraités d'Indre-et-Loire communique:

Juin 2013

Les organisations de retraités d'Indre et Loire (**CGT, CFDT, CFTC, FGR-FP, FSU, Solidaires, UNSA**) ont pris connaissance des préconisations du rapport de Yannick MOREAU sur l'avenir des retraites que le gouvernement souhaite voir discutées les 4 et 5 juillet prochains. Elles considèrent que :

- La sous-indexation des pensions, proposée pour trois ans, alors que les revalorisations actuelles ne maintiennent pas le pouvoir d'achat,
- Les mesures fiscales en direction des retraités (alignement du taux maximal de CSG de 6,6% sur celui des actifs de 7,5%, suppression de l'abattement de 10% pour le calcul des impôts, fiscalisation des majorations de pension pour les femmes et les hommes ayant élevé trois enfants ou plus) s'ajoutant à la taxe de 0.3% et à la suppression de la ½ part pour les veufs, veuves et isolés ayant élevé des enfants,
- La sous-indexation des salaires pris en compte pour le calcul de la retraite (on cotiserait plus pour avoir moins !),

constitueraient, conformément aux exigences de la Commission Européenne, une attaque frontale inacceptable contre le pouvoir d'achat des retraités et accélèreraient sa dégradation, soulignée par le récent rapport de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES).

Or les retraités jouent un rôle important dans la société, dans la solidarité avec les jeunes ou le soutien aux parents plus âgés, dans les activités associatives et de soutien aux personnes en difficulté. Ils jouent un rôle important également dans la consommation et dans l'activité économique.

Par ailleurs, le pur allongement de cotisations préconisé par le rapport Moreau, de 41,5 ans aujourd'hui, vers 43 ans en 2020 et peut-être à 44 ans, reviendrait à pousser

les salariés à retarder leur départ ou à percevoir des retraites minorées, alors que le chômage des jeunes est élevé.

Les modifications du mode de calcul des retraites des fonctionnaires remettraient en cause la notion de carrière, pilier de leur statut et aboutiraient à baisser le niveau des pensions. Les inégalités, notamment celles homme/femme, s'en trouveraient aggravées.

Les organisations de retraités ci-dessus regrettent que ce rapport soit basé essentiellement sur la réduction des dépenses des régimes de retraite et n'évoque pas la nécessaire augmentation des recettes au travers de la participation de l'ensemble des richesses produites et le développement de l'emploi. Une réforme fiscale juste et progressive s'impose. La lutte contre la fraude fiscale et sociale, la suppression des exonérations de cotisations qui n'ont pas fait la preuve de leur efficacité, la hausse des cotisations sont à mettre en œuvre.

Elles demandent au gouvernement

- de respecter l'engagement pris le 5 avril 2013 par le Président de la République : *« mobiliser tous les efforts nécessaires pour répondre au mieux aux besoins et aux attentes exprimés par les personnes retraitées, s'agissant notamment de l'amélioration de leur pouvoir d'achat ».*
- de mettre en œuvre une réflexion sur une autre réforme des retraites visant d'une part à consolider les différents régimes par une augmentation des recettes basée sur les richesses créées et le développement de l'emploi et, d'autre part, prenant en compte réellement les questions liées à la pénibilité, les inégalités homme/femme, les injustices liées au statut de polypensionné.
- Dès à présent les organisations ci-dessus s'engagent à informer et mobiliser les retraités, afin d'organiser la riposte, avec l'ensemble des salariés, avant le 21 septembre 2013, date butoir imposée par le gouvernement.

Le 3 juillet 2013.